



**Agence qualité
construction**

Association Loi 1901
d'intérêt général

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

8 AVRIL 2026

Pathologie des bâtiments

Des fiches dédiées aux Maîtres d'ouvrage professionnels

En partenariat avec :



L'Agence Qualité Construction, en partenariat avec la Fondation EXCELLENCE SMA, publie 9 nouvelles Fiches dédiées à la Maîtrise d'ouvrage professionnelle. Elles sensibilisent ce secteur sur son rôle et ses responsabilités avec l'ensemble des acteurs du chantier : équipe de maîtrise d'œuvre, entreprises de mise en œuvre.

Destinées aux maîtres d'ouvrages professionnels du secteur de la construction (constructeurs de maisons individuelles, promoteurs, bailleurs sociaux), ces fiches pédagogiques visent à faciliter les échanges lors d'opérations de construction neuve et de réhabilitation.

Ces fiches sont téléchargeables gratuitement sur les sites internet de l'[AQC](#) et de la [Fondation EXCELLENCE SMA](#)

Ces fiches permettent de préciser sur un sujet donné, les rôles et responsabilités entre le maître d'ouvrage, l'équipe de maîtrise d'œuvre et les entreprises ainsi que les points de vigilance et actions que doit engager le maître d'ouvrage dans les phases « conception », « réalisation » et « entretien-maintenance ».

La collection Fiches « Maîtrise d'ouvrage professionnelle » comprend à ce jour 9 fiches :

- Comprendre les processus technico-assurantiels
- Risques incendie : « permis de feu » et travaux sur points chauds
- Le service après-vente pour la maîtrise d'ouvrage
- Les balcons en béton armé
- Le béton bas carbone
- Les matériaux biosourcés
- Le cuvelage
- Les douches zéro ressaut
- Les toitures-terrasses et toitures-terrasses végétalisées

Chaque fiche s'accompagne de photos en situation illustrant diverses dégradations et d'une liste des principaux textes de référence.

Cette collection sera complétée régulièrement par de nouvelles fiches.

LES BALCONS EN BÉTON ARMÉ

en travaux neufs ou rénovation



AVERTISSEMENT : le maître d'ouvrage n'a pas la qualité de sachant et s'appuiera sur les acteurs qualifiés et compétents techniquement (maître d'œuvre, contrôleur technique, entreprise).

Cette fiche :

- ne modifie pas le rôle et les responsabilités des intervenants ;
- n'est pas exhaustive et ne se substitue pas au respect de la réglementation et des référentiels techniques ;
- ne remplace pas le devoir de conseil des professionnels.



DÉFINITION

Le balcon est un élément important de l'ouvrage « bâtiment ». Plateforme en saillie qui s'avance au-delà de la ligne de la façade du bâtiment, il constitue un espace de vie, extérieur, privilégié et ouvert, attaché à la façade du bâtiment, sans toit ni côtés fermés à l'exception d'un garde-corps pour des raisons de sécurité. Il est accessible depuis une porte ou baie vitrée depuis les pièces de vie. Le balcon se doit d'être structurellement durable, étanche à toute pénétration d'eau et utilisé pour l'usage prescrit dans les Règles de l'art.

CONSTAT

Les balcons sont des éléments de construction soumis à une sinistralité particulière pouvant impacter la sécurité des personnes par suite de l'atteinte à leur solidité (possible effondrement) ou aux éléments de protection des personnes (garde-corps). Les conséquences peuvent être des dommages corporels voire des décès. La chute d'éléments verticaux de nez de balcons peut également causer des préjudices matériels et corporels graves. Les responsabilités civile ou pénale de l'ensemble des acteurs de la construction et de l'exploitation peuvent être recherchées.

Le kit communication est disponible [ici](#).

Merci d'indiquer obligatoirement le crédit suivant : ©AQC-fondation EXCELLENCE SMA.

Informations complémentaires, interview... :

Contact Presse Fondation EXCELLENCE

SMA :

Nathalie Cros-Rambaud

Tél. : 06 64 02 09 08

E-mail : nathalie.cros-rambaud@smabtp.fr

Contact Presse AQC :

Xavier BERNARD

Tél. : 07 63 73 30 27

E-mail :

x.bernard@qualiteconstruction.com

L'Agence qualité construction (AQC)

L'Agence qualité construction (AQC) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la vocation est la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction.

Lieu de travail et d'échanges de 55 organismes membres qui se mobilisent autour de la qualité de la construction, l'AQC dispose de trois Commissions spécialisées : la Commission Observation, la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P) et la Commission Prévention Construction (CPC).

Au cœur de son action et pour la guider, l'AQC dispose de plusieurs bases de données répondant à des objectifs ciblés : connaissance des pathologies récurrentes dans les constructions, anticipation des sinistres sériels, évaluation des potentialités de sinistres liées aux évolutions performanciennes, identification des pathologies potentielles liées à de nouveaux modes constructifs ou à des évolutions réglementaires ou normatives.

Partant de cette observation à l'échelle nationale, toutes les actions de l'AQC et les nombreux outils qu'elle élabore ont pour fonction d'aider les professionnels sur le terrain dans leurs pratiques quotidiennes et de participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment.

Les réseaux sociaux de l'AQC :

Facebook : [Agence Qualité Construction](#)

Instagram : [@QualiteConstruction](#)

LinkedIn : [Agence Qualité Construction](#)

YouTube : [AQC TV](#)

La Fondation EXCELLENCE SMA

La fondation EXCELLENCE SMA est la fondation d'entreprise du groupe SMABTP. Elle est dédiée à la prévention des risques et des pathologies dans les constructions et œuvre pour la qualité et la sécurité sous toutes ses formes depuis 1994.

Avec un chiffre d'affaires assurances de 5,37 milliards d'euros et plus de 4 800 collaborateurs, le groupe SMABTP assure pour l'ensemble de leurs besoins en assurance plus de 180 000 clients et sociétaires : entreprises, professionnels, artisans, dirigeants, particuliers.

Outre SMABTP, SMAvie BTP et leurs filiales, le groupe est constitué, via la société de groupe d'assurances mutuelles du BTP (SGAM btp), de Auxiliaire BTP et de Cam BTP.

Depuis plus de 165 ans, il est le spécialiste de l'assurance de responsabilités professionnelles des métiers de la construction et de l'immobilier, des dommages aux biens et des flottes automobiles. Il dispose également d'une offre en assurances de personnes (assurance vie, épargne, prévoyance, retraite, santé...) destinée aux entreprises et aux particuliers. SMABTP distribue ses offres via son réseau de conseillers en assurances implantés partout en France et en outre-mer et plus de 600 courtiers partenaires. Le groupe compte également des implantations à l'étranger : Asefa en Espagne, Victoria Internacional au Portugal, SMA Belgium, SMABTP Côte d'Ivoire SA, DUPI et Woningborg aux Pays-Bas et SMABTP Germany.